Association Saint Beno Labre
5, rue du Bois Rondel, 35700 RENNES
T : 02 99 84 28 00
E-mail : secretariat@saint-benoit-labre.fr
Site internet : http://www.saint-benoit-labre.fr
Responsable :
Dominique DJURICIC (directrice) ; Guillaume GIRARD & Morane MARLEC (responsable & coordinatrice Pôle Urgence) ; Nathalie HEINRY & Caroline AULNETTE (responsable & coordinatrice Pôle Insertion)

Structure

ASBL Diffus-continuité Monsieur Vincent
Hébergements d'urgence
PAYS DE RENNES

Capacité

Nb Places : 44

Public

Public : Tout public sans hébergement stable ou sans logement, les ménages devant répondre aux critères cumulatifs suivant :

- être de droit commun (nationalité française, personnes d'origine UE ou bénéficiaires d'un titre de séjour en cours de validité et ouvrant des droits d'accès à un hébergement/logement pérenne) ;
- disposer d'une capacité à habiter en diffus et en co-hébergement ;
- adhérer au fonctionnement du diffus, spécifiquement dans le respect du règlement intérieur de la structure et dans l'adhésion-même au suivi proposé par les professionnels de celle-ci. À ce titre, la vérification de ce critère est rendue possible par l'évaluation concluante menée lors :
    * d'un passage préalable sur le collectif du CHU Monsieur Vincent ou tout autre CHU dans les six mois précédant la proposition d'orientation ;
    * ou d'un passage sur les places hôtelières financées par l'Etat
- correspondre à la composition typologie des places disponibles, sachant que seront en tout état de cause priorisées les familles avec enfant(s), puis les femmes seules, et enfin les hommes seuls ;
- être mobilisé dans un projet d'insertion et/ou d'accès à un hébergement/logement pérenne.

Accès mobilité réduite : Oui
Accueil d'usagers avec chien : Non

Hébergement

Modalité Hébergement : Co-hébergement en appartements diffus
Descriptif : Appartements meublés et équipés, salle de bain et cuisine partagées

Localisation géographique

Situation de l'établissement : Rennes et Thorigné-Fouillard
Accessibilité de l'établissement : Accès par réseau métro ou bus

Règles de fonctionnement

Visite : Selon le règlement de fonctionnement
Horaires d'arrivée et de départ : Ouverture 24 heures/24, 7 jours/7
Absences : Selon le règlement de fonctionnement
Entretien d'accueil : Oui
Contrat séjour : Oui

Prestations complémentaires et partenariats

Autre partenariats : Services orienteurs, Puzzle, Fourneaux, associations caritatives, CHRS, CAO, etc.

Orientation

L'orientation est proposée par la référente Logement d'Abord du SIAO 35, et validée par l'ASBL, du lundi au vendredi, sous réserve d'une disponibilité de places.